

COMPTE-RENDU DE COPIL DU 19 février 2014
Site Natura 2000 « Massif de Tenda et forêt de Stella »
PARTIE Massif de Tenda

| NOM PRENOM | ORGANISME | ADRESSE MAIL |
|----------------------|---|--|
| MARTELLI Vanessa | Secrétaire de mairie Pietralba | vanessa.martinelli@wandadoo.fr |
| ANZIANI Carole | OEC | anziani@oec.fr |
| DELAGE Alain | Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) | delage@oec.fr |
| GALINAT Florian | CRPF de Corse | florian.galinat@crpf.fr |
| RINALDI-DOVIO Pascal | Parc Naturel Régional Corse (PNRC) | pasqua2b@sfr.fr |
| SAULI Joseph | Mairie de Pietralba | j.sauli@oehc.fr |
| VALADIER Claude | Sous-Préfet Corte | |
| LECCIA Sébastien | OEC – département Ecoterre | leccia@oec.fr |
| FRANCIONI Thierry | CDA (chambre d'agriculture Haute-Corse) | Thierry.Francioni@haute-corse.chambagri.fr |
| MASSONI Caroline | CEN Corse | caroline.massoni@espaces-naturels.fr |
| GUYON Eric | DDTM Haute-Corse / SEFR/ Natura 2000/ Biodiversité | eric.guyon@haute-corse.gouv.fr |

Excusés : Maire de Lento, ONF, Groupe Chiroptère Corse (GCC)

M Valadier, sous-Préfet de Corte, présente rapidement l'objet de la réunion et l'ordre du jour :

- diagnostics socio-économique et écologique
- enquête réalisée auprès des acteurs locaux en 2013
- objectifs de développement durable
- propositions de groupes de travail

Eric Guyon, chargé de mission Natura 2000 à la DDTM de Haute-Corse, évoque le projet de révision du Document d'objectifs dès 2010 car le diagnostic socio-économique était léger ». Il rappelle que la révision a commencé en 2010 par l'association *A Muntagnera*, un seul CoPil a eu lieu le 7 avril 2011. Le Conservatoire d'espaces naturels de Corse (anciennement association des amis du PNRC) avait réalisé le diagnostic écologique (sous-traitance). Suite à la dissolution de *A Muntagnera* en 2012, un nouvel appel d'offre a été lancé pour la révision de deux documents d'objectifs différents : Massif de Tenda et forêt de Stella. Caroline Massoni du CEN Corse est donc chargée de la rédaction du docob partie massif de Tenda.

Diagnostics socio-économiques et écologique

Depuis le précédent document d'objectif, ce sont surtout les acteurs locaux qui ont changé avec principalement la création de l'association foncière pastorale de Lento très active. Carole Anziani de l'OEC décrit rapidement un projet de regroupement pastoral en cours sur Lento.

Concernant le diagnostic écologique, une cartographie d'habitat a été réalisée par le bureau d'étude Biodiversita, les seules nouvelles données d'inventaires connues sont issues des données OGREVA ou d'observation réalisées par Biodiversita ou d'inventaires réalisés par le Conservatoire botanique national de Corse. Caroline Massoni et Alain Delage observent que la surface cartographiée des pozzines semble trop importante par rapport à la réalité, une correction de la cartographie d'habitat pourra être apportée. Alain Delage (CBNC) informe que la station de Lys Martagon du massif de Tenda serait l'une des plus importantes de Corse (une cinquantaine en Corse au total). Il indique aussi que plusieurs erreurs apparaissent dans le document concernant notamment des espèces végétales citées qui ne sont probablement pas présentes sur le site. Il enverra bientôt ses remarques au CEN Corse.

La validation de ces diagnostics par le COPIL ne pourra se faire qu'après compléments d'informations/corrections : les pratiques de l'élevage sur le site, meilleure présentation des interactions entre usages et habitats et espèces d'intérêt communautaires et prise en compte des corrections proposées ultérieurement par Alain Delage au diagnostic écologique. Les membres du COPIL pourront valider ces nouveaux diagnostics via messagerie.

Enquête réalisée auprès des acteurs locaux

Cette enquête financée par la DDTM2B devait permettre de :

- faire connaître le travail en cours
- savoir ce que connaissent les acteurs locaux de Natura 2000
- connaître les éventuelles sources de conflit
- connaître les besoins en matière d'information
- connaître les volontés de projet sur le site Natura 2000

Globalement, les personnes interrogées ne connaissaient pratiquement pas Natura 2000. De nombreux projets d'aménagement ont été relevés, mais ne pourront pas tous être proposés dans le DOCOB, il est tout de même intéressant d'en avoir connaissance. Des tensions sont apparues entre l'AFP et les éleveurs, certains éleveurs estimerait que les coûts des locations soient trop élevés (bien que dans la fourchette de prix imposé par le Préfet). Les chevaux sauvages ont souvent été problématiques pour l'élevage mais la population restante reste actuellement raisonnable suite à l'intervention de l'association U Cavallu Corsu. Hélas, durant cette enquête peu d'éleveurs ont pu être questionnés, organiser une réunion uniquement avec les éleveurs à Pietralba pourrait nous aider à compléter cette enquête.

Objectifs de développement durable

Les quatre principales entités de gestion sont : les pelouses sèches, les pozzines et fontaines, les forêts à houx et ifs et la châtaigneraie.

Les pelouses sont surtout menacées par le développement des fruticées. La présence d'élevage permet peut-être de maintenir ces pelouses mais nous n'avons aucune information sur l'évolution de ces habitats ces dernières années. Il s'agirait donc de mieux suivre l'évolution de ces habitats ces prochaines années.

L'objectif « maintenir les pozzines » peut être mieux réfléchi en groupe de travail notamment, il est lié à l'action « regroupement et organisation entre éleveurs », à part le maintien de l'élevage, pour l'instant nous ne connaissons pas d'autre action pouvant maintenir ces milieux.

Les fontaines ont subi certaines dégradations et n'ont pas été débroussaillées. Un entretien devra être prévu, voire la restauration de certaines fontaines (grillages, écoulement de la source). Des questions se posent de fusionner ces deux objectifs, mais Caroline Massoni répond que les maîtres d'œuvres peuvent être différents pour un entretien par rapport à une restauration plus technique des fontaines.

Les forêts à houx et ifs persistent depuis des années sur le massif, la principale menace pourrait être plus liée aux risques incendies qu'à la pression de prédation. Il s'agirait donc de mieux suivre l'évolution de ces habitats ces prochaines années. Alain Delage attire l'attention sur le fait que l'action « renforcer les populations de houx et ifs » ne doit être appliquée qu'en tout dernier recours. Caroline Massoni répond qu'il était prévu de le préciser dans la fiche action qui est d'ailleurs classée de niveau de priorité 3.

La châtaigneraie est actuellement menacée par le Cynips du châtaignier, des traitements sont en cours via l'AFP de Lento, il s'agirait aussi ici de suivre l'évolution de cet habitat. Caroline Massoni informe qu'elle devrait assister prochainement à une formation de relâcher de *Torymus* prédateur du Cynips, elle en saura plus sur les actions possibles à proposer dans le cadre de la rédaction du DOCOB.

Au minimum, une trame charte doit être rédigée dans le cadre de la rédaction du DOCOB, il faut donc modifier l'intitulé de l'objectif « Mobiliser et informer les acteurs locaux pour la mise en œuvre des docob (contrats/ chartes) ». Un projet de charte devra être présenté et discuté lors des groupes de travail.

Eric Guyon propose de modifier voire supprimer l'objectif « Modification du périmètre Natura 2000 » car la priorité serait de se concentrer sur la délimitation actuelle, même dans le cadre d'une éventuelle séparation du site Natura 2000 en deux parties.

Le COPIL valide les principales entités de gestion et les grands objectifs de développement durable mais une réflexion plus poussée doit avoir lieu dans le cadre des groupes de travail.

Groupes de travail

Groupes de travail proposés :

- pastoralisme : une première réunion avec uniquement les éleveurs puis une deuxième ouverte à tous
- accueil du public et fontaines : ouverte à tous

Un débat a eu lieu concernant la manière d'aborder les éleveurs. Il ne s'agit pas pour Natura 2000 de régler les conflits mais de connaître les actions à proposer dans le cadre du DOCOB, cohérentes avec les activités du site. Vu la lacune de l'enquête réalisée auprès des acteurs locaux concernant le pastoralisme, Caroline Massoni propose d'organiser conjointement avec Carole Anziani une réunion avec les éleveurs uniquement, afin de compléter cette enquête. Il sera probablement difficile de réunir le plus grand nombre et encore plus difficile d'évoquer les possibilités de regroupement pastoral. Cette réunion doit donc être rigoureusement préparée.

Un complément d'enquête réalisée auprès des acteurs locaux, la présence de chevaux et vaches sauvages ou la charte Natura 2000 peuvent être sources d'échanges avec les éleveurs afin de connaître leur avis et leurs propositions d'actions sur le site.

La question se pose aussi concernant l'accès au site, la nécessité d'ouvrir ou restaurer des sentiers ou pistes. Cela pourra être discuté lors du deuxième thème de groupe de travail.

Le COPIL valide ces groupes de travail. La première réunion doit réunir uniquement les éleveurs, une date favorable doit être choisie avec Carole Anziani. Une fois cette réunion organisée, Caroline Massoni se rapprochera des membres du COPIL pour organiser les autres réunions avant septembre 2014.

M. Sauli, 1er adjoint de la commune de Pietralba, et Mme Martelli se sont proposés de nous aider à contacter les éleveurs pour les inviter à cette réunion.